

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 7 décembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 1 p. (134r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 7 décembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47520>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des biens de la communauté : Godin remet à Cresson deux lettres relatives à des échantillons de fonte à adresser aux experts. À propos d'une lettre de Grebel.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 7 X^{bre} 93

Cher Monsieur Breton,

Je vous envoie ci-incluses
deux lettres en communication
que je vous prie de me retour-
ner, après en avoir pris
connaissance. Les petits
échantillons de fonte ont été
immédiatement envoyés à
M. de Les experts. Qu'en
feront-ils ? je l'ignore.

Pour ce qui est de la
lettre de M. Grebel, elle mérite
votre attention, ~~mais~~ ^{car} je
ne vois, quant à moi, rien
de ce qui peut être à faire.

Votre bien dévoué

Madame